

**Audrey Célestine, *La Fabrique des identités. L'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New York*, Paris, Karthala, Aix-en-Provence, Sciences Po Aix, coll. « Questions transnationales », 2018, 282 p.**

Sylvain Mary



Dans cet ouvrage issu de sa thèse de doctorat, la politiste Audrey Célestine, maîtresse de conférences à l'université Lille 3 et membre junior de l'Institut universitaire de France, s'attache à saisir la fabrique des identités politiques et culturelles des minorités antillaises à Paris et portoricaines à New York. Avec les Antillais et les Portoricains, la France et les États-Unis ont en commun la présence sur leur sol métropolitain de minorités issues d'anciens territoires colonisés qui n'ont jamais accédé à l'indépendance. Ces territoires sont cependant régis par des statuts politiques fort différents : d'un côté des départements d'Outre-mer, pleinement intégrés au système politique français depuis 1946, de l'autre un État associé qui n'accorde aux intéressés, depuis 1953, qu'une partie des droits attachés à la citoyenneté américaine sauf s'ils sont établis sur le continent (ou à Hawaï). Au-

delà du passé colonial et esclavagiste, Antillais et Portoricains ont en commun l'expérience d'une migration de masse encadrée par l'État ayant conduit à une installation durable sur le sol métropolitain. Autant d'ingrédients qui auraient favorisé l'expression d'un « malaise identitaire » dont les causes et les manifestations ont été mises en évidence dans le cadre des *Cultural Studies* et *Postcolonial Studies*<sup>1</sup>. En cela, la démarche comparatiste d'Audrey Célestine s'avère fort bienvenue, d'autant que les études qui appliquent, de manière générale, cette méthode à ces deux catégories de territoires demeurent assez rares<sup>2</sup>.

Les travaux de recherche sur l'expérience antillaise en France, et nettement plus encore sur l'expérience portoricaine aux États-Unis, ne manquent pas. Cependant, peu de travaux se sont attachés à analyser les processus de construction identitaire de ces populations dans le cadre des mobilisations métropolitaines. Les travaux

<sup>1</sup> Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil 1952 ; Édouard Glissant, *Le discours antillais*, Paris, Seuil, 1981 ; Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1989.

<sup>2</sup> Parmi les rares travaux comparatistes, on notera celui de Monique Milia Marie-Luce, *De l'outre-mer au continent : étude comparée de l'émigration puertoricaine et antillo-guyanaise de l'après-guerre aux années 1960*, thèse de doctorat en histoire, Paris, EHESS, 2002.

existants – en réalité surtout ceux consacrés aux mobilisations portoricaines – ont souvent pris la forme de témoignages à caractère militant, sans que les outils forgés par la sociologie des mouvements sociaux ne soient utilisés pour analyser ces mobilisations<sup>3</sup>. Audrey Célestine tourne le dos à ces approches, dénuées de rigueur scientifique et qui se bornent souvent à se faire l'écho du discours des personnes interrogées. La thèse centrale qui émerge de son ouvrage remet en cause l'idée de « modèles nationaux » d'incorporation des minorités. Cette thèse, à la fois stimulante et convaincante, revisite l'opposition traditionnelle entre un modèle français « universaliste » et un modèle américain « communautariste ». Les différences observées entre Paris et New York tiennent évidemment aux modes de gestion des minorités par les autorités publiques mais aussi à d'autres facteurs comme les contextes nationaux de réception des migrants-citoyens ou encore les rapports entre les divers acteurs associatifs autour desquels se jouent des relations d'« évaluation mutuelle ».

Les migrations antillaises et portoricaines n'ont en effet pas la même histoire et se sont ajustées à des contextes d'accueil différents. Avant le début des années 1960, la présence antillaise dans l'hexagone, essentiellement limitée à une poignée d'étudiants ou de militaires, revêt un caractère très réduit. La migration portoricaine aux États-Unis s'avère plus précoce, ce qui constitue un premier élément d'explication du caractère plus ancien des mobilisations portoricaines dans la région de New York. Dès les années 1920, on recense des associations de Portoricains qui luttent pour les droits de leurs compatriotes migrants et cherchent à établir des liens avec le Parti démocrate. L'intensification de la migration à partir de 1947 contribue à renforcer le rôle de ces associations, en particulier dans les années 1960, autour de thèmes aussi divers que l'éducation bilingue ou la lutte contre la pauvreté et les discriminations. C'est que les Portoricains de New York sont victimes d'un racisme très marqué. Cette situation les pousse d'ailleurs à se rapprocher des Afro-américains qui bénéficient, dans les années 1960, d'une forte présence médiatique sur le thème de l'égalité des droits. Les Antillais de Paris, intégrés au marché du travail, la plupart du temps dans le secteur public, bénéficient en revanche d'une relative invisibilité au sein de la société française et ne sont exposés qu'à des formes de racisme plus diffuses.

Les mobilisations antillaises dans l'hexagone sont donc plus lentes à voir le jour. Au début des années 1960, au moment où débute la migration de masse des Antillais dans le cadre du Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM)<sup>4</sup>, le paysage associatif antillais est principalement composé de structures destinées à faciliter l'installation des primo-arrivants. De telles associations sont encouragées et parfois même financées par les pouvoirs publics, à l'image du Comité d'action sociale en faveur des originaires des départements d'outre-mer en métropole (CASODOM) ou de l'Amicale des travailleurs antillo-guyanais (AMITAG). Ces dernières sont en effet perçues comme un moyen de contrebalancer l'action d'un autre type de structures, de tendance anticolonialiste, certes moins nombreuses mais très actives sur le terrain de la propagande, qui fonctionnent comme des lieux de socialisation militante à la cause nationaliste. Au cours des années 1970-1990, ces associations, considérées par l'État comme les

---

<sup>3</sup>Andres Torres et José Velasquez, *The Puerto Rican Movement : voices from diaspora*, Temple, Temple University press, 1998

<sup>4</sup> Organisme public chargé d'accompagner l'émigration des habitants des départements d'outre-mer vers la France métropolitaine entre 1963 et 1981.

représentantes légitimes de la « communauté antillaise », se font ainsi de plus en nombreuses. Associations d'entraide et de convivialité, très ancrées dans la valorisation du « patrimoine culturel antillais » ou dans des représentations folkloriques, elles souffrent cependant d'un certain déficit d'image, les plus critiques réduisant péjorativement leur action au triptyque « bals, accras, boudins ».

Entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, dans un contexte national marqué par l'omniprésence des questions mémorielles, les mobilisations associatives antillaises opèrent une mutation. La création du Comité Marche du 23 mai 1998 (CM98) en 1998 et du Collectifdom en 2003 change la donne. Dans le contexte de la commémoration du cent-cinquantième anniversaire de la seconde abolition de l'esclavage et de la loi Taubira de 2001, tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité, ces associations entendent célébrer, non pas tant l'acte émancipateur de la République en 1848, que la lutte des esclaves pour leur liberté. Au début des années 2000, la revendication d'une mémoire de l'esclavage s'impose ainsi comme un élément structurant des mobilisations associatives antillaises, là où la question du bilinguisme a fini par devenir le principal cheval de bataille des mobilisations portoricaines à New York.

Aux États-Unis comme en France, les pouvoirs publics ont encouragé les mobilisations collectives à dimension ethnique et communautaire chez les minorités caribéennes jusqu'à rechercher des formes d'institutionnalisation. Allant à l'encontre de la rhétorique universaliste, cette institutionnalisation a émergé plus péniblement en France, en l'absence d'une statistique publique au service de catégorisations ethniques officielles. Dès la fin des années 1970, le ministère de l'Outre-mer et la mairie de Paris ont contribué à cette institutionnalisation. La création de la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer (DIECFOM) en 2007 – et au-delà celle du Conseil représentatif des Français d'outre-mer (CReFOM) en 2014 – constitue aujourd'hui la manifestation la plus aboutie de ce processus. Dans le cas des Antillais, la forme associative est donc parvenue à s'imposer comme la voie privilégiée d'accès au pouvoir politique et a permis l'affirmation d'un « groupe spécifique » porteur d'enjeux propres, là où, paradoxalement l'institutionnalisation des mouvements associatifs portoricains a produit un effet inverse, contribuant à affaiblir les efforts du groupe pour apparaître en tant que groupe distinct au sein de la société américaine.

Au final, l'ouvrage d'Audrey Célestine constitue une contribution incontournable à la thématique de la fabrique politique des identités, ici envisagée à travers le prisme de la mobilisation de minorités « de migrants intérieurs » issus des anciennes colonies. Sa réflexion s'inscrit à rebours des usages de ces thématiques, souvent faits aux seules fins de dénonciation du communautarisme en France. On notera enfin que le livre offre une galerie de très beaux clichés du photographe David Damoison, donnant ainsi un visage à des Antillais de différentes générations que les associations étudiées dans ce livre entendent représenter.